

La ludothèque itinérante ouvrira dans une quinzaine de jours

Après la création d'une première ludothèque quartier du Lac, le centre social en crée une seconde dans deux écoles du centre.

Cette fois, ça y est, le centre social Le Lac va concrétiser son projet de ludothèque itinérante à destination des habitants du centre-ville. Un gros dossier sur lequel Bruno Lemoine, directeur, Joëlle Bastien, présidente et Pascal Koninszewski, ludothécaire, travaillent depuis douze mois. Il a été sélectionné dans le cadre du contrat enfance jeunesse, un dispositif de l'État, en 2015 et va ainsi pouvoir bénéficier de financement de la CAF (caisse d'allocation familiale)*.

« Pendant des années, l'État a identifié comme en difficulté les quartiers du Lac et de Torcy, pas le centre-ville, alors qu'il y avait des indicateurs qui allaient dans ce sens. À présent, cela a changé », commence le directeur. Cela donne donc la possibilité d'agir et de rendre de nouveaux services à la population, surtout dans un secteur qui ne bénéficie par de structure sociale comme celle du Lac.

La ludothèque répond à un besoin

Après la création d'une première ludothèque au centre Le Lac et un bilan positif sur son action (voir encadré), ses dirigeants se sont donc lancés dans ce nouveau projet de ludothèque itinérante. « C'est quelque chose de très différent des activités de l'enfance que nous proposons habituellement comme la halte-garderie ou le



Déborah et ses enfants Yanis, 3 ans et Maelys, 6 ans, profitent régulièrement des services de la ludothèque grâce à Pascal Koninszewski et Bruno Lemoine.

centre de loisirs. Cette fois les parents sont présents », rappelle Bruno Lemoine. Cela permet de créer du lien au sein de la famille. Les parents apprennent les règles de nouveaux jeux pour les transmettre à leurs enfants sur place et peuvent en emprunter pour retrouver ces moments de partage à la maison. « Ça a une vraie valeur pédagogique. »

Deux animateurs vont être embauchés

C'est aussi, de fait, une structure assez facile à mettre en

place. « Nous n'avons pas besoin d'embaucher des animateurs en fonction du nombre d'enfants car ils sont toujours placés sous la responsabilité de leurs parents. Un animateur par lieu d'accueil suffit », commente le directeur.

Il fallait donc au centre Le Lac des financements pour assurer le fonctionnement de la ludothèque itinérante et investir dans de nouveaux jeux, un lieu d'accueil et deux nouveaux animateurs formés. Les conditions sont aujourd'hui réunies. Cette nouvelle structure va s'installer d'ici

une quinzaine de jours dans deux écoles, Blanpain et Résidence Ardenne. « C'est pratique pour nous car tout est déjà aménagé pour les enfants », rappelle Bruno Lemoine. Elle sera d'abord ouverte uniquement les mercredis et samedis après-midi, puis toutes les après-midi, après l'école.

■ **Orianne Roger**

* Le financement de la Caf va couvrir le fonctionnement soit 42 000 euros et la moitié de l'investissement dans les jeux soit 15 000 euros. Le reste sera pris en charge via des subventions du Conseil départemental et de la ville de Sedan.

À savoir

Le succès d'une première ludothèque

La ludothèque du centre Le Lac a été créée en 2011. Elle se situe à l'école de l'Esplanade, rue Rogissart et est placée sous la responsabilité de Pascal Koninszewski. Elle accueille aujourd'hui une cinquantaine de familles par semaine et comprend près de 500 jeux. « Nous avons des jeux classiques comme le scrabble ou le puissance 4 ou des jeux moins connus mais qui ont été primés com-

me Pique plume », rappelle le ludothécaire.

Ce dernier se tient au courant de l'actualité pour faire découvrir des nouveautés aux familles. Il y a aussi beaucoup de jouets comme des voitures, des baigneurs et même des vélos. Les kartings à pédale permettent de grands moments de rigolade en famille quand le temps se prête aux activités extérieures.

Pas besoin de stocker les jeux chez soi

Et puis, il y a ceux qui viennent pour emprunter les jeux. « J'ai même certaines personnes qui choisissent des jeux qu'ils ont déjà mais auxquels il manque une pièce », sourit Pascal. L'emprunt, a aussi un côté pratique quand on n'a pas beaucoup de place à la maison pour accumuler des

dizaines de jeux et jouets. ■

La ludothèque est ouverte pendant la période scolaire les lundis, mardis et vendredis de 15 h 30 à 17 h 15, les mercredis et samedis de 13 h 30 à 17 h 45 et les jeudis de 16 h 15 à 17 h 15. Pendant les vacances, elle est ouverte du lundi au vendredi de 19 h à 12 h et de 13 h 30 à 17 h 45. Elle est gratuite sur présentation de la carte d'adhésion annuelle (11 € par adulte et 6 € par enfant). Prêt sur une période de 15 jours.